

3ème Tournoi Du CHOCOLAT



BOWLING D'AVIGNON CAP SUD

Doublette handicap 70%
Les 27,28 février, 1 et 2
mars 2025



Règlement

ORGANISATION :

Le jeudi 27, le vendredi 28 février, le samedi 1 et dimanche 2 mars 2025, le club **BOWLING STAR le PONTET** organise son 3^{ème} tournoi du chocolat au **BOWLING AVIGNON situé 1 avenue Paul Claudel 84000 AVIGNON (en face de Cap Sud).**

GENERALITES :

Ce tournoi homologué, est ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s, en règle avec la fédération. Tous litige sera tranché par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur du tournoi ou son représentant. Les pistes seront attribuées par tirage au sort. Dans le cas où le nombre de 40 équipes n'est pas atteint l'organisateur se verra dans l'obligation d'annuler le tournoi.

HANDICAPS :

Handicap calculé selon la moyenne du joueur sur la base de **70%** de la différence à **220** et pris sur le dernier listing paru avant la compétition.

ELIMINATOIRES :

Chaque doublette effectuera **deux séries de quatre lignes** avec un décalage de sept pistes à la droite après la 1^{ère} série (décalage différent si le tour n'est pas complet).

FINALE PETERSEN :

A la fin des éliminatoires, les équipes classées de 1 à 6 disputeront la grande finale, les équipes classées de 7 à 12 disputeront la petite finale.

Les scores des éliminatoires ne seront pas conservés.

Au cours de cette finale PETERSEN, il sera attribué par équipe un bonus de 60 quilles par match gagné et 30 quilles en cas d'égalité.

Pour les classements des finales, seront pris en compte les scores avec handicap et bonus.

TRAITEMENT DES EGALITES :

En cas d'égalité pour la 6ème et la 12ème place, l'équipe ayant le plus petit handicap sera qualifiée. En cas de nouvelle égalité, l'équipe qui aura réalisé le meilleur score handicap à sa dernière partie sera qualifiée.

En cas d'égalité à l'issue des finales, les équipes seront départagées selon le résultat de leur confrontation.

CONTACTS, INSCRIPTIONS, ENGAGEMENTS :

Mr Lebrun Thierry (gestion des inscriptions) 06.67.59.56.88 timot@orange.fr

Mr Jaume patrick (Président du club) 06.80.40.16.39 maison.jaume@gmail.com

Mr Boudou Michel (Trésorier) 06.67.95.20.06 michelboudou84@gmail.com

Le montant de l'engagement est de **65 € par joueur**.

MODES DE PAIEMENT :

- Par chèque à l'ordre de « club Bowling Star le Pontet » adressé à :
BOUDOU Michel 240 Rue du clos St Labre 84200 CARPENTRAS.
- Par virement bancaire (préciser le nom du joueur et le club):
IBAN : FR76 1009 6181 0700 0514 8750 165 BCIC : CMCIFRPP

Les chèques seront déposés en banque la semaine précédant le tournoi.

En cas de forfait d'une équipe, si une équipe de remplacement est trouvée avant le début du tournoi, le club remboursera les joueurs.

HORAIRES BOULES D'ESSAIS COMPRISES:

Éliminatoires : 2 x 4 lignes – poules de 14 équipes.

Poule A : vendredi 28 février à 19H15 (licenciés les plus proches) .

Poule B : samedi 1 mars à 8H45.

Poule C : samedi 1 mars à 14H00.

Poule D : dimanche 2 mars à 8H30 réservée en priorité aux joueurs ou joueuses éloigné(e)s de plus de 120 km.

Poule E : jeudi 27 mars à 19H15 (optionnelle, si les autres poules complètes).

Reconditionnement des pistes entre chaque poule.

FINALES PETERSEN : 5 matchs.

Reconditionnement des pistes avant les finales.

Grande finale 6 équipes Dimanche 2 mars de 13h40 à 16h30 boules d'essai comprises.

Petite finale 6 équipes Dimanche 2 mars de 13h40 à 16h30 boules d'essai comprises.

Tirage tombola le dimanche 2 mars à 12h

Podium, remise des prix et tirage tombola Dimanche 2 mars à partir de 16.30 h.

INDEMMITES PAR EQUIPE (avant reversion):

Grande finale

1ere : 250.00 €
2eme : 230.00 €
3eme : 210.00 €
4eme : 190.00 €
5eme : 170.00 €
6eme : 150.00 €

Petite finale

1ere : 130.00 €
2eme : 120.00 €
3eme : 110.00 €
4eme : 100.00 €
5eme : 90.00 €
6eme : 80.00 €

Chocolats pour tous les participants

BILAN FINANCIER : Base 40 doublettes

| RECETTES | | DEPENSES | |
|--------------------------------|------------------|--|------------------|
| Engagements 40 équipes x 130 € | 5200.00 € | Indemnités joueurs finalistes | 1830.00 € |
| | | Indemnités tous joueurs (chocolats 80*15€) | 1200.00 € |
| | | | |
| Mécénat chocolatiers | 1200.00 € | Lignages 760 x 3.60 € | 2736.00 € |
| | | Frais d'organisation | 323.00 € |
| | | Frais inscription FFBSQ | 196.00 € |
| | | Frais arbitrage | 115.00 € |
| Total | 6400.00 € | Total | 6400.00 € |

LOGEMENT :

Notre ami et bowleur Christophe Durand, Hôtel St Louis, vous propose son hôtel au Thor près de l'Isle sur Sorgues au tarif spécial tournoi :

- chambre simple ou double 59 €.
- 1 Petit déjeuner offert.

Une TOMBOLA sera organisée lors du tournoi, au bénéfice du club. Tirage 2 mars 2025 à 12H30

Grand remerciement à nos mécènes

